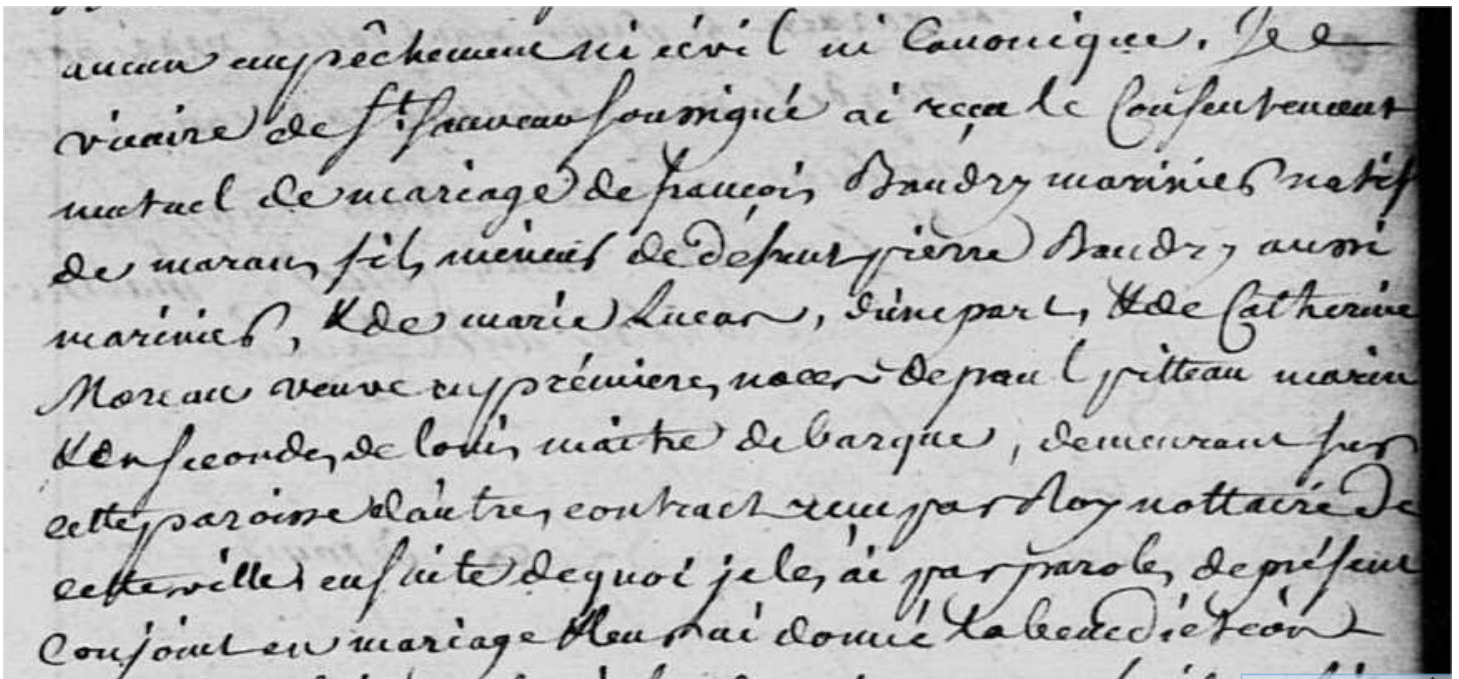
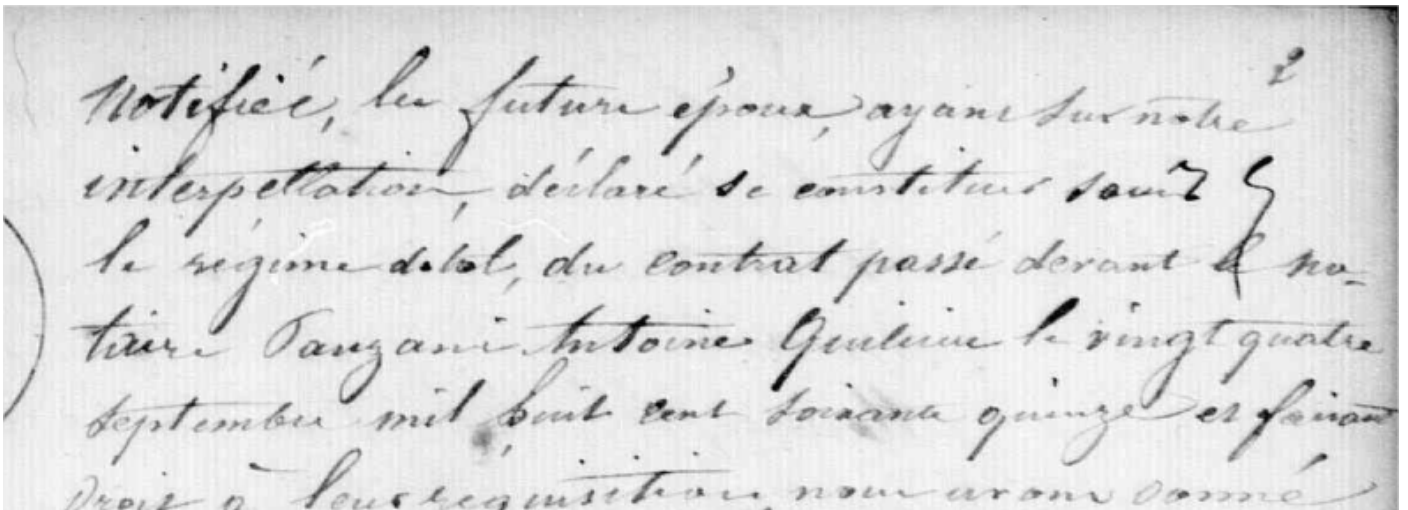


Mariages conclus avec contrat préalable



aucun empêchement ni civil ni canonique. Le
vicaire de St-Jacques l'ancien a reçu le consentement
mutuel de mariage de François Daudry marinier natif
de marais, fils, mineur de Député Pierre Daudry, aussi
marinier, & de Marie Lucar, Digne par, & de Catherine
Moreau veuve en première nocce de Paul Pittou marin
& en seconde de Louis maître de barque, demeurant par
cette paroisse d'autre contrat reçu par l'oy nottaire de
cette ville en suite de quoi je les ai par parole de préseur
conjoints en mariage & leur ai donné la benediction

Extrait d'un acte de mariage de 1770, faisant mention de contrat, inscrit sur le registre des baptêmes et mariages de
la paroisse Saint-Sauveur de La Rochelle – Côté G G 649 p.4
– Consultable sur le site des Archives de la Charente-Maritime



Notifié, le futur époux, ayant sur notre
interpellation, déclaré se constituer sous
le régime dotal, du contrat passé devant
Monsieur Paganini Antoine Gentile le vingt quatre
septembre mil huit cent soixante quinze et faisant
droit à leur requête, nous avons donné

Extrait d'un acte de mariage de 1875, faisant mention de contrat du régime dotal, inscrit sur le registre des
naissances, mariages et décès de la commune de Mela – Côté 6 MI 158/9 p.60-61
– Consultable sur le site des Archives de la Corse du Sud